

☎ 05.59.61.01.96

✉ ce.0641922s@ac-bordeaux.fr

COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ECOLE
le 19/06/2025 de 17h30 à 20h20

PARTICIPANTS

Présents :

- Présents :
- Déborah Pucheu (Professeur des écoles, directrice)
- Estelle Carricart (Professeur des écoles)
- Marie-Pierre Coustille Cossou (Professeur des écoles)
- Annabelle Fradet (Professeur des écoles)
- Curtis Lavoine (Professeur des écoles)
- Crystèle Pees Lalanne (Professeur des écoles)
- Françoise Loustau Chartez (Professeur des écoles)
- Bruno Bourdaa (Maire)
- Pascale Durand (Mairie - adjointe chargée des écoles)
- Dominique Croza Monière (Directrice périscolaire)
- Sabrina Meneses (Représentante des parents d'élèves)
- Cynthia Privat (Représentante des parents d'élèves)

Excusées :

- Véronique Gerde (Inspectrice de l'Education Nationale)
- Maguy Lenestour (Représentante des parents d'élèves)
- Faïza Mahieux (Représentante des parents d'élèves)

compte rendu : Déborah PUCHEU

<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Eléments de discussion ou d'information</i>	<i>Décision prise</i>
1- PARCOURS DE L'ELEVE		
a) Bilan des aides mises en place	<p>Les APC (activités pédagogiques complémentaires) ont été proposées aux élèves de CP, CE1, CE2, CM1 cette année. Elles ont concerné le domaine des mathématiques et du français.</p> <p>L'enseignante spécialisée du RASED est intervenue dans les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 dans le cadre de séances en co-intervention. Elle est intervenue avec des élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 lors d'ateliers de remédiation en petit groupe.</p> <p>La psychologue a réalisé des observations en classe et des bilans pour compléter les dossiers d'élèves bénéficiant d'aménagements particuliers.</p> <p>L'enseignant du dispositif ULIS est co-intervenu tout au long de l'année dans la classe de CE2/CM1 lors de séances de vocabulaire et dans la classe de CP/CE1 lors d'ateliers de mathématiques et de lecture.</p> <p>Différenciation : en classe, les supports et modalités de travail sont adaptés aux besoins des élèves : exercices à trous, tutorat, reformulation, travail en petit groupe, matériel de manipulation.</p> <p>ULIS : les élèves ayant une notification MDPH bénéficient du dispositif ULIS. Le coordonnateur évalue les besoins des élèves, adapte les supports, organise des temps de Co intervention avec les autres enseignants.</p>	Information
b) Évaluations	<p>Les évaluations sont menées tout au long de l'année pour les quatre classes.</p> <p>Elles permettent avec l'appui des observations faites en classe de compléter le LSU. Le LSU est complété et transmis aux familles deux fois dans l'année : début février et début juillet. Cette année, il a été communiqué de manière numérique via la plateforme educonnect.</p>	Information
c) Conseil école collège	<p>Il n'y a pas eu de deuxième CEC lors du second semestre.</p> <p>La journée d'intégration des futurs 6èmes a eu lieu le 11/02 au collège Henri IV.</p>	Information
d) Bilan parcours des élèves	<p><u>Parcours citoyen :</u></p> <p>Journée NAH le 7/11/24 (Non au harcèlement).</p> <p>Devoir de mémoire avec la participation aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre pour les familles volontaires.</p> <p>Réalisation de 3 demi-journées dites « vendredi festif » avec constitution de groupes d'élèves évoluant sur différents ateliers</p>	Information

	<p><u>Parcours artistique et culturel :</u> Projet théâtre (spectacle avec l'association l'Agora + interventions en classe + représentation des élèves) Projet Musique avec l'école de musique de Coarraze pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2. La Grande Lessive en octobre 2024 Spectacle contes Projet danse</p> <p><u>Parcours éducatif de santé :</u> Intervention Ecocène « alimentation » pour les CP/CE1 Intervention Ecocène « biodiversité » pour les CE2/CM1 et les CM1/CM2 Campus de enfants pour les CE2/CM1 et les CM1/CM2</p>	
<p>2. PROJET ET VIE DE L'ECOLE</p>		
<p>a) Bilan projets de l'école</p>	<p>En rouge, les projets réalisés avant le second conseil d'école, en noir les projets réalisés depuis le dernier conseil d'école, en vert, les projets à venir :</p> <p><u>Projet scientifiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ecocène CP/CE1 : 2 interventions en classe sur l'alimentation (dont l'une réalisée par un boulanger professionnel) + visite d'une exploitation céréalière à Barinque + rencontre inter école sur la thématique alimentation locale et culture béarnaise (financement par la coopérative de l'école d'un bus pour le déplacement à Barinque 260 euros + financement du second bus pour déplacement à Pau par la communauté des communes + financement associatif ECOCENE pour le projet). • Ecocène CE2/CM1 et CM1/CM2 : 2 interventions en classe sur la biodiversité + 1 déplacement à la saligue de Baudreix en bus pendant les mois d'avril / mai (financement associatif ECOCENE). • Campus des enfants CE2/CM1 et CM1/CM2 : Ateliers scientifiques animés par des enseignants chercheurs à l'université de Pau la journée du 17/06 (financement extérieur du projet + financement par la coopérative de l'école d'un bus pour déplacement à Pau prévisionnel de 260 euros) • Projet jeu d'échecs CP/CE1 et CE1/CE2 : 6 séances pour chaque classe avec un intervenant Samy (financement par la coopérative 250 euros) 	<p>Merci à la boulangerie le fournil de la grange qui est venue partager son savoir faire et qui a accompagné les élèves dans la confection de pain.</p>

Projets culturels

- **La Grande Lessive** : exposition des œuvres réalisées par les 4 classes le 17/10.
- **Chorale** pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 avec l'école de musique du pays de Nay en période 1 (financé par la communauté des communes)
- **Une sortie spectacle COUPER LE CHAT EN DEUX** avec l'association Agora pour les 4 classes en décembre (financée par coopérative école entrées **520 euros** + 2 bus **419 euros**).
- **Cinéma de Noël** : projection Plain'Ecran en décembre financée par la municipalité *Le peuple loup*

- **Projet théâtre** : Suite des interventions théâtre en classe avec la compagnie Tout droit jusqu'au matin en avril et mai (au total 5 interventions par classe sur l'année) + 3 représentations le 17/04 à l'école. Les interventions ont été financées dans le cadre de l'appel à projet DRAC (1200 euros).
- **Spectacle contes** : pour les 4 classes à la maison Carrée en mars « Terre rouge » par Carine Vendôme (financé par la municipalité).
- **Carnaval Vath Vielha** : le 14 mars à Nay (financement extérieur)
- **Projet jumelage** : CE1/CE2 et CP/CE1 : 3 interventions de Mme Durand et Mme ENARD pour une initiation à l'espagnol et la mise en place d'une correspondance avec l'école de Sant Joan de Moro
- **Projet Afrique** CE2/CM1 et CM1/CM2 : intervention de l'association Terre d'Afrique Fraternité avec initiation en classe au jeu l'awale le 6 juin Participation des élèves au concours de dessin sur l'Afrique à l'occasion du festival AfricaNay. Les dessins seront exposés à l'espace culturel de Nay. Les résultats du concours seront communiqués le jeudi 26 juin.
L'association a également offert un bon pour un bissap et un dessert africain pour le festival Africanay. L'équipe enseignante les remercie.

Projets sportifs :

- **Cycle natation** : 10 séances à Nayeo en septembre/octobre pour les CP/CE1 et CE1/CE2 et en décembre/janvier pour les CE2/CM1 et CM1/CM2 (financées par la municipalité).
- **Cycle activités enchainées** pour les CE2/CM1 et CM1/CM2 en P1. Course à proximité de l'école le 17/10 annulée en raison de la météo
- **Cross** : le 23 mai, cross des écoles à Bénéjacq pour les 4 classes (2 bus financés par l'USEP dans le cadre de l'adhésion de l'école à l'USEP – **adhésion de 544 euros**)
- **Projet Danse** pour les 4 classes avec une intervenante professionnelle Véronique Constant, 7

	<p>séances de 45 minutes pour chaque classe (financement par la coopérative prévisionnel de 945 euros)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cycle vélo CP/CE1 et CE1/CE2: plusieurs sessions d'ateliers maniabilités vélos organisées dans la cour de l'école en juin. Merci au périscolaire pour l'aide à l'organisation (transport vélo garderie/école). <p>La sortie vélo du 1er juillet a dû être annulée en raison d'un nombre insuffisant de parents accompagnateurs agréés. Pour information, il faut un adulte agréé ou un enseignant pour 6 élèves pour ce type de sortie (sortie à encadrement renforcé) qui nécessite également la réalisation d'un projet pédagogique à faire valider par Madame l'Inspectrice au moins 15 jours avant la sortie. Le projet kayak pour les élèves de cycle 3 n'a pu être réalisé cette année malgré la demande de l'équipe enseignante.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Projet aménagement de la cour :</u> le 14/11, phase d'ateliers d'analyse de la cour et de la végétation proche de l'école + réalisation d'une pépinière Les architectes sont venus préfigurer les aménagements de la future cour le 13 mai et ont présenté le projet aux élèves tout au long de cette journée. <p><u>A venir :</u> Exposition des travaux des élèves le vendredi 20 juin à l'école maternelle, suivie d'un repas type auberge espagnole organisé par l'APE. Après-midi festive le vendredi 27 juin.</p>	
b)Liaison GS/CP	<p>Une réunion de présentation de l'école du Fronton et de la classe de CP aux parents d'élèves de GS a été organisée le lundi 26 mai. Projets communs GS/CP : Présentation d'une pièce de théâtre au GS à l'école du fronton + découverte de la classe au travers de jeux de société le jeudi 22 mai -A venir : 1/2 journée visite de l'école et échange des élèves (GS dans la classe des CP et CP dans la classe de GS) :</p>	

	le lundi 30 juin.	
3. FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE		
a) Bilan sécurité	<p>Les PPMS RM et PPMS AI ont été remis à jour. Un exercice confinement a été réalisé le 12/05. Les exercices incendie et intrusion ont été réalisés au premier semestre. L'équipe mobile de sécurité était présente lors de l'exercice attentat intrusion.</p> <p>Sonnerie non audible dans la classe de CM1/CM2</p>	
b) Bilan coopérative	<p>L'association culturelle et sportive de l'école du fronton a été dissoute et l'école s'est affiliée à la coopérative OCCE des Pyrénées Atlantiques. Elle est maintenant mandataire du compte OCCE du fronton de Nay.</p> <p>Le solde du compte à ce jour est de 2541 euros dont il faut déduire 270 euros de bus pour le déplacement Campus des enfants et 1050 euros pour le projet danse.</p> <p>Le solde de début d'année était de 5138 euros (ce solde incluait la participation des familles en début d'année 915 euros, la subvention annuelle mairie 900 euros, la subvention de l'APE 1527 euros, la recette de la vente des photos de classe 450 euros).</p> <p>Le solde prévisionnel de fin d'année est de 1490 euros.</p> <p>Les projets financés cette année par la coopérative de l'école représentent un budget d'environ <u>38 euros par enfant</u>.</p> <p>Les recettes de la coopérative scolaire de cette année sont d'environ <u>42 euros par enfant</u>.</p> <p>Le dossier de demande de subvention rédigé et déposé par l'équipe enseignante auprès de la DRAC pour le projet théâtre a permis d'obtenir un financement de 1140 euros (environ <u>13 euros par enfant</u>).</p> <p>A ce jour, les recettes sur l'année ne permettent pas de réaliser davantage de sorties et projets. L'équipe enseignante tient à souligner que de nombreux projets menés cette année ont pu voir le jour grâce à des subventions extérieures (commune, associations, institutions culturelles, etc.). La mise en œuvre de ces actions repose sur un investissement conséquent de l'équipe, qui s'attache à rechercher activement des partenaires variés et de qualité. Ces collaborations ont pour objectif de garantir</p>	<p>Le nouveau RIB sera envoyé à Mme MONIERE CROZA</p> <p>L'équipe enseignante souligne l'importance des actions de l'APE pour financer les projets et la remercie pour les actions menées.</p>

Année Scolaire 2024-2025

		la richesse pédagogique et l'intérêt des activités proposées aux élèves, tout en tenant compte des contraintes budgétaires.	
c) Bilan municipales	actions	<p>Budget fournitures :</p> <p>Prise en charge entrée piscine/bus cycle natation des quatre classes.</p> <p>Prise en charge séance cinéma de fin d'année (décembre) + spectacle contes maison carrée (mai)</p> <p>Subvention à l'association de l'école : La municipalité a accordé un budget de 900 euros pour l'année à venir.</p> <p>Lors de la demande de subvention à la mairie en janvier 2025, l'école a présenté un devis de 1800 euros pour une sortie montagne. La mairie a accordé une subvention exceptionnelle de 400 euros sous réserve que la sortie montagne ait lieu.</p> <p>L'équipe remercie la mairie mais précise qu'il reste encore 80% du coût de la sortie à prendre en charge par la coopérative scolaire soit 1400 euros, ce qui représente une somme très importante pour la coopérative. Cette subvention exceptionnelle ne peut donc pas garantir pour le moment que le projet pourra être réalisé.</p> <p>Budget meuble : demande achat meuble informatique classe CM1/CM2, petit meuble bibliothèque classe CE1/CE2, meubles sous tableau classe CE2/CM1.</p>	La mairie valide ce budget
d) Préparation du bureau des élections pour l'année 2024	du	<p>Vote par correspondance.</p> <p>Membres du bureau de vote :</p> <p>Présidente : Madame PUCHEU</p> <p>Accesseur : Mme PRIVAT</p>	

Année Scolaire 2024-2025

4. ORGANISATION RENTREE 2025		
a)Equipe enseignante	M. Lavoine quitte le poste de coordonnateur de l'ULIS. Il sera remplacé par Mme Lahas à la rentrée. Pas d'autre changement dans la constitution de l'équipe enseignante pour l'année 2025-2026 Les temps partiels et les compléments de temps partiel ne sont pas connus à ce jour.	
b)Prévision effectifs et répartitions	A la rentrée de septembre 2025, il est prévu : 17 CP, 13 CE1, 21 CE2, 19 CM1 , 19 CM2 ce qui nous fait un effectif de 89 élèves. Répartition envisagée : En cours de discussion car les effectifs sont susceptibles d'évoluer (nouvelles inscriptions)	
5. PREVISION TRAVAUX A REALISER		
a)Programmé	<p><u>Réalisés depuis le dernier conseil :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les travaux d'aménagement de la cour ont débuté le jeudi 12 juin avec la pose des clôtures et le déplacement des branchements électriques. - Interphone côté cour d'école opérationnel. - Réparation store dans classe de Mme Coustille - Pose de robinets poussoir dans les sanitaires des élèves - Augmentation puissance du compteur électrique - Pose de bancs pour sécuriser l'entrée de l'école au niveau du pont Pabine - Soudure des chaises de classe vérifiées et réparées mais de nouvelles chaises sont défectueuses. Il faudrait refaire le point. =>Les services techniques vont regarder -2 toilettes à déboucher <p><u>En attente :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pose des portes de placard dans le dispositif ULIS => pendant l'été - Réparation tablettes possible ? => Les tablettes ne sont pas réparables et il n'y a pas de budget prévu pour les remplacer - Nettoyage des moisissures dans les salles du bas => Les murs avec moisissures seront nettoyés une fois le chantier du parking terminé (cet été) - Mise en fonction interphone rue des Pyrénées 	

Année Scolaire 2024-2025

	<ul style="list-style-type: none"> - Pose d'un luminaire dans placard de la classe de Mme Pees Lalanne => Système de LED à piles sera installé - Luminosité des TBI très faible => les lampes vont être commandées - Lumière automatique extérieure au niveau des sanitaires qui dysfonctionne => électricien doit passer - Changement des plaques de plafond trouées dans les salles du haut => cet été - Achat d'une nouvelle télécommande pour le TBI de la classe de Mme Loustau Chartez => en commande - Grillage de la petite cour à sécuriser <p>+ demande: Les autres demandes envoyées par mail le 25/09/2024 suite aux observations et préconisations réalisées lors de la visite de l'équipe mobile de sécurité dans les cours seront prises en charge lors des travaux de réaménagement de la cour</p>	
b) Demande	L'équipe enseignante souhaiterait pouvoir avoir accès au fronton deux demi-journées par semaine pour les activités physiques et sportives sans avoir à demander systématiquement l'autorisation à la mairie via le formulaire à compléter => la municipalité valide la demande pour le lundi et le jeudi après-midi.	
5. MAIRIE		
Travaux cour	<p>Présentation du futur projet de cour avec le mobilier NEFLE</p> <p>Objectif planning :</p> <p>Cour du haut finie à la rentrée de septembre.</p> <p>Cour du bas partiellement finie à la rentrée (il manquera l'aménagement de la zone de jeu située au niveau de la passerelle de l'école et les éléments du chantier participatif : les plantations, la structure bateau et l'aménagement cabane, la peinture au sol)</p>	
6. QUESTIONS PARENTS	<p><u>Remerciements à l'équipe enseignante pour les projets danse et théâtre</u></p> <p><u>Un voyage et davantage de sorties seraient appréciées</u></p> <p>Réponse de l'équipe enseignante :</p> <p>Le budget ne permet pas de réaliser davantage de sorties ou un voyage (confère conseil d'école précédent et point 3b du présent compte rendu).</p>	

Année Scolaire 2024-2025

Cette année, outre les projets menés à l'école avec des intervenants, les sorties suivantes ont été réalisées :

Spectacle théâtre à la salle Lacaze à Billère

Cinéma avant les vacances d'hiver

10 sorties natation à Nayeo par classe

Spectacle de contes à la maison Carrée

Carnaval de la VathVielha

Prélèvement et ateliers à la saligue de Baudreix pour 2 classes

Barinque visite d'une exploitation céréalière pour une classe

Rencontre inter écoles à Pau dans le cadre du projet alimentation pour une classe

Campus des enfants à l'université de Pau pour 2 classes

Chaque sortie s'inscrit dans un projet pédagogique. Un dossier est rédigé à cet effet pour chaque sortie et est communiqué à l'inspection.

Une sortie à Trampoline park, au zoo d'Asson, au zoo de Lescar, aux grottes de Bétharam comme citée dans les retours de parents ne trouve actuellement pas sa place dans les projets pédagogiques menés par l'école.

La sortie montagne a été réalisé il y a 3 ans. Il est important de préciser qu'un projet montagne avec une sortie à la montagne est ponctuelle et mobilise une grande partie du budget de l'école. L'équipe enseignante a privilégié ces deux dernières années des projets qui s'inscrivent sur une plus longue durée (SAUTAPRATS, THEATRE, DANSE).

La participation volontaire des familles s'élève à 915 euros cette année. Au regard du nombre de familles dans l'école, elle aurait pu être de 1295 euros.

L'équipe enseignante souhaite également préciser que chaque enseignant choisit de mener des projets en fonction de son organisation de classe, de sa progression pédagogique et des besoins de ses élèves. Il n'y a aucune obligation, au sein d'une école, d'harmoniser les projets entre les classes, ni d'en réaliser un nombre défini. La seule obligation qui incombe à chaque enseignant est de respecter les programmes de l'Éducation nationale, librement consultables en ligne.

À ce titre, tout projet (qu'il s'agisse d'une activité spécifique ou d'une sortie scolaire) s'inscrit dans une démarche pédagogique réfléchie, en cohérence avec les objectifs d'apprentissage de la classe concernée. Les différences de rythme, de contenus ou de modalités entre classes sont donc normales et relèvent de la liberté pédagogique de chaque enseignant, principe fondamental de notre système éducatif.

L'équipe reste néanmoins attentive à garantir une richesse d'expériences scolaires pour tous les élèves, dans le respect des contraintes matérielles, humaines et budgétaires propres à chaque année.

Fête de l'école

Le fête de l'école aura lieu le vendredi 20 juin.

Les équipes enseignantes des écoles du fronton et de la fontaine d'argent se réunissent pour organiser avec les élèves une exposition des travaux et projets réalisés tout au long de l'année dans les locaux de l'école maternelle. Les parents sont invités à visiter l'exposition vendredi 20 juin à partir de 16h45.

L'APE organise en suivant un repas type Auberge espagnole à l'école du fronton.

Serait-il possible de connaître les jours des séances d'EPS à l'avance ?

Les jours avec des séances d'EPS sont programmés en début d'année par les enseignants et sont communiqués lors de la réunion de rentrée. Cependant, il peut arriver en fonction des projets et de la météo que les séances soient déplacées. De plus, dans le cadre de la mise en place des APQ (activités physiques quotidiennes), les élèves peuvent être amenés à pratiquer une activité physique tous les jours (récréation, temps périscolaire, pause méridienne). L'équipe enseignante conseille donc aux familles de laisser si besoin une tenue adaptée à la pratique sportive dans le cartable.

Des parents sont déçus de l'annulation de la sortie vélo.

L'équipe enseignante a en effet été contrainte d'annuler la sortie vélo car il n'y avait pas assez de parents agréés disponibles pour accompagner. Pour ces sorties à encadrement renforcé, il faut 1 adulte agréé ou enseignant pour 6 élèves. Dans notre cas, nous avons besoin de 12 adultes, donc 4 enseignants et 8 parents agréés. Sur les 10 parents agréés de l'école, seuls 4 étaient susceptibles de pouvoir se libérer. La sortie a donc été annulée. L'équipe précise que 3 parents agréés n'ont plus d'enfant scolarisés à l'école à partir de la prochaine rentrée. Il restera donc 7 parents agréés à la rentrée 2025.

L'équipe enseignante encourage les parents à passer l'agrément pour que ce type de sorties puisse avoir lieu et en profite pour à nouveau remercier les parents qui accompagnent les sorties.

Menus de la cantine : pourquoi les menus ne sont-ils pas plus basiques pour les élèves ?

Les menus sont élaborés avec une diététicienne avec une grande variété de saveurs et de produits.

Problème d'incivilités au niveau du parking

L'ASVP est venue pour faire la circulation sur le parking. Elle a constaté les incivilités et en a également subies. L'ensemble des membres du conseil d'école déplore ces incivilités et rappelle que le respect que nous demandons aux enfants commence par celui que les adultes se témoignent entre eux. Les incivilités constatées sur le parking vont à l'encontre de ces valeurs essentielles.

Monsieur le Maire ajoute que ces incivilités sont de plus en plus fréquentes et invite toutes personnes victimes à se rapprocher de la mairie qui pourra en faire part à la gendarmerie.

Possibilité d'installer une boîte à livres à l'entrée de l'école

La municipalité trouve que c'est une bonne idée et va réfléchir à cette option.

Flaques au niveau de la cour

La municipalité va intervenir.

Le secrétaire